



## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA SARRE**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la greffière de la Ville de La Sarre que le conseil municipal tiendra, le jeudi 19 décembre à 19 h, une séance spéciale au cours de laquelle le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 seront adoptés. Cette séance diffusée sur le site internet de la Ville.

Au cours de cette séance spéciale, les délibérations du conseil, de même que la période de questions, porteront uniquement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations. Les citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions par courriel au [info@ville.lasarre.qc.ca](mailto:info@ville.lasarre.qc.ca), avant 16 h le jour de la séance.

Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À LA SARRE  
CE 10 DÉCEMBRE 2024

Sylvie Lafleur  
Greffière intérimaire